

## Déclaration REACH

26 novembre 2008

Ansell Ltd s'engage pleinement à respecter les obligations qui lui sont imposées par le règlement 1907/2006, article 33, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (= règlement REACH).

Les pré-enregistrements requis sont à présent effectués.

Le tableau suivant indique les produits et substances chimiques concernés par la liste actuelle de candidats au titre de substances extrêmement préoccupantes.

Gant	Substance chimique
Synsation™ Exam	DEHP

Ansell Ltd s'engage à revoir la formulation de ces produits afin d'en retirer les substances figurant sur la liste des candidats. Cette modification sera réalisée avant qu'une autorisation ne soit requise.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Ansell (UK) Ltd  
30-32 Mariner  
Lichfield Road Industrial Estate  
Tamworth  
Staffordshire  
UK  
Tel: +44 (0) 1827 302124  
Fax: +44 (0) 1827 302102  
  
Phillip J Bates  
Regulatory Affairs Director EMEA